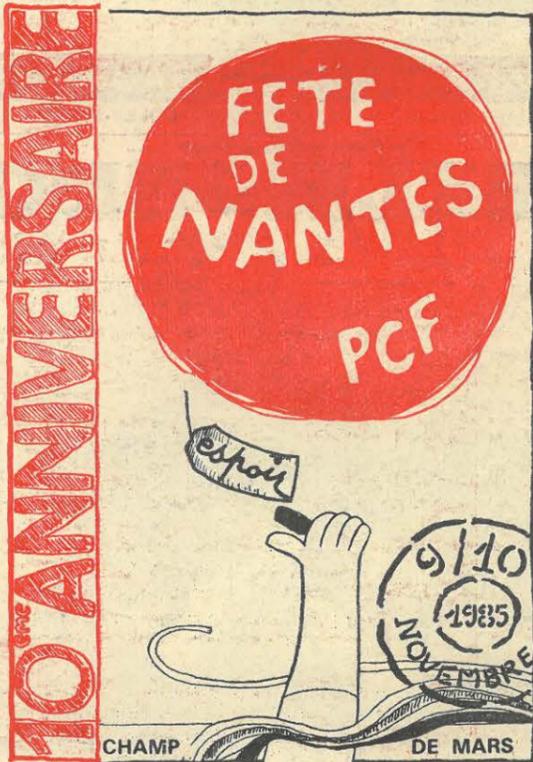


# LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - NUMERO 385 - 24 OCT. 1985 - Prix 1 F 50

**Les 9 et 10 novembre**  
**AU CHAMP DE MARS**  
**AVEC LES COMMUNISTES**



**PREMIER RASSEMBLEMENT**  
**POUR LE VOTE**  
**COMMUNISTE**  
**avec Claude BILLARD**

Membre du Bureau Politique du P.C.F.

**LE PROGRAMME DE LA FETE en pages 4 et 5**

**Rendez-vous de la vignette**

**Mercredi 30 Octobre à 17 h. 30**

**à la fédération - Rapporteur J.-Y. COUPEL**

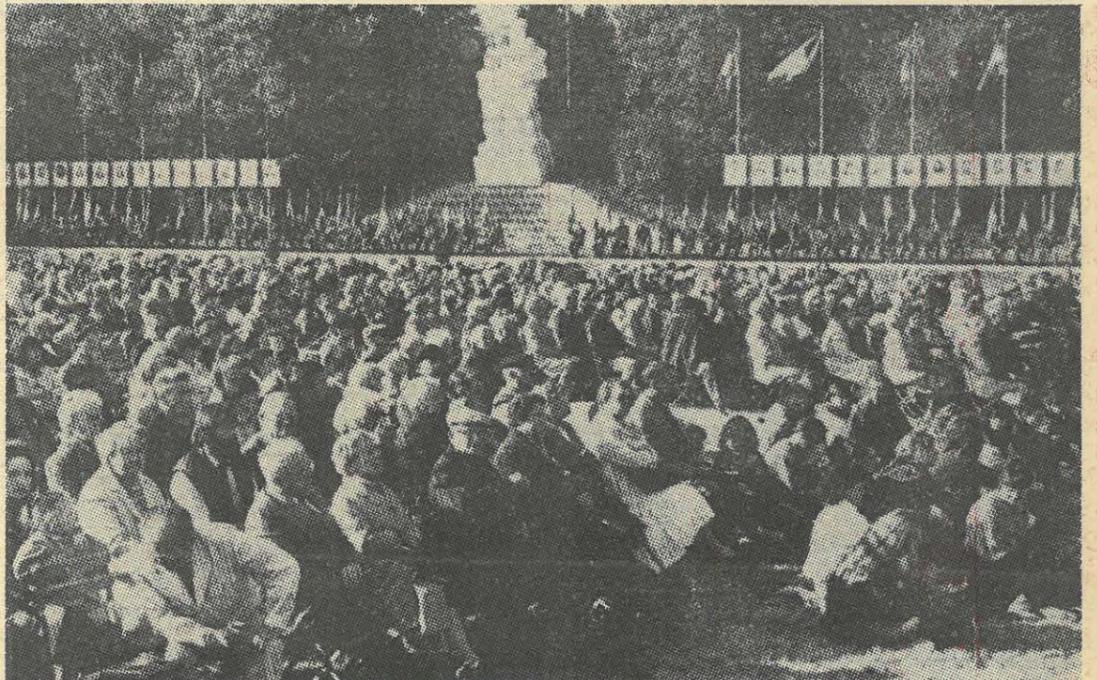
**Assemblée Générale**  
**des Vétérans**

**Mercredi 30 Octobre**

**Rendez-vous à 11 h. 30 à la fédération**

## **CHATEAUBRIANT**

**“ Ils sont vivants dans nos cœurs ”**



La Sablière, le 20 octobre 85, était inondée du faible soleil d'automne. La blancheur de la pierre du monument éclate sur le bleu du ciel et la verdure environnante.

Sur la prairie, cette année encore, des milliers de personnes se sont donné rendez-vous pour le 44<sup>e</sup> anniversaire des fusillades.

Les gerbes fleurissent devant les poteaux entourés d'une multitude de drapeaux d'associations de la Résistance et de celui du Comité central du P.C.F.

Maurice Nilès, au nom de l'Amicale, remercie les participants et donne la parole au représentant du gouvernement, puis Corentin André, membre du Bureau national de l'ANACR et ancien commandant FFI, rend l'hommage de la Résistance aux 27 dont le sacrifice, le courage et l'intelligence politique contribua à la levée de nouveaux combattants.

Claude Billard, membre du Bureau politique du PCF, devait, au nom de leur parti, saluer la mémoire, le combat des 27, tombés en héros.

Claude Billard associait ceux de Nantes, du Mont-Valérien, de la Blissière, de Bordeaux, et plus généralement tous les martyrs de la Résistance à cet hommage.

« Ils étaient l'armée de l'honneur, levée dans la nuit de la trahison. Ils avaient refusé la haine, l'intolérance, la servitude,

ils avaient refusé l'inacceptable.

Les 27 de Châteaubriant, fils de la patrie, survivent parmi nous, leur souvenir ne sera jamais effacé. »

Citant le grand Victor Hugo, le représentant de la Direction nationale du PCF pouvait affirmer : « Le véritable tombeau des morts, c'est le cœur des vivants ».

« Oui, ils sont vivants dans nos cœurs ».

Claude Billard souligne la « leçon de courage bâtie sur des convictions profondes qu'aucune difficulté ne peut conduire à abandonner » et que ces hommes ont léguée. Il rappelle qui ils étaient « à l'image de la France qui travaille et qui pense » que tous étaient investis d'importantes responsabilités en raison de « leur droiture et leur courage »...

« Dans leur activité au service du pays et de leur classe, ils furent avec leur parti de toutes les luttes... »

« La bourgeoisie qui avait choisi : « Plutôt Hitler que le Front populaire » ne devait jamais leur pardonner ». Les traîtres de Vichy qui les conduisaient au poteau espéraient décapiter le mouvement ouvrier et briser la volonté de résistance nationale.

« ... Ils étaient dans leur grand nombre de cette classe ouvrière » dont F. Mauriac disait « la seule dans sa masse

à être restée fidèle à la France profanée ».

« Mais leur mort allait prendre place dans le combat des vivants. Elle allait stimuler la lutte armée contre les nazis... »

Claude Billard montre la forte conviction des 27 qui ne doutaient pas de l'issue du combat. « Ils savaient que jamais un grand peuple comme le nôtre ne serait un peuple d'esclaves ».

Le tribut payé par les militants communistes dans les combats contre l'occupant, pour la libération, « aura permis que se vérifie encore une fois, dit Claude Billard, la parole de Péguy : « Les patries sont toujours défendues par des gueux, livrées par les riches ».

Le dirigeant national du PCF met en évidence « la politique de démission nationale et de trahison » qui, en 1940, sacrifiait les intérêts du pays à ceux du grand capital et la répression qu'elle impliquait contre les militants de la classe ouvrière.

Il dénonce les campagnes de dénigrement à l'encontre de « tous ceux qui furent l'honneur de la France ». Il remarque qu'elles interviennent « dans un contexte marqué par un anticommunisme systématique... » qui envahit les médias.

« Tous les moyens sont bons pour tenter de discréditer le PCF dans son action passée et

(Suite page 5)

**Mardi 29 Octobre à Nantes,**  
**SOIRÉE D'ÉTUDE des Travaux de la Conférence**

pour les secrétaires de cellules, les membres des comités de sections, avec le Comité fédéral et Claude BILLARD, membre du Bureau Politique.



# L'établissement TECHNIP de Saint-Nazaire peut et doit vivre avec tout son personnel

## QUE FAIT TECHNIP ?

Technip est la première société d'ingénierie française. En quoi consiste l'ingénierie ? L'ingénierie consiste à concevoir un ensemble industriel ou une usine, à en assurer toutes les études, à en sous-traiter au meilleur coût la construction, et à en assurer la mise en route jusqu'à la remise des clés au client.

Technip est donc un **architecte en usines**.

Technip exerce son activité dans les domaines suivants : raffinage, chimie, gaz, agro-alimentaire, papeteries, verreries, nucléaire, retraitement, plates-formes offshore, etc... Dans ces domaines, Technip réalise 90 % de son chiffre d'affaires à l'exportation.

Technip est un **vecteur économique important de la présence de la technologie française dans le monde**.

## QUEL EST L'OUTIL TECHNIP ?

Uniquement son potentiel humain, c'est-à-dire son personnel hautement qualifié dont l'effectif total s'élève à 2 234 personnes, réparti comme suit : 1 028 ingénieurs et 1 206 techniciens et employés. Ce potentiel exceptionnel constitue le capital le plus sûr de la société.

Depuis juillet 1985, Technip est structurée comme suit : **Technip Paris**, 1 550 salariés Etablissement de la Défense et **Technip France**, 674 salariés répartis entre l'établissement de Lyon (316 salariés) et de Saint-Nazaire (368 salariés).

Technip est une entreprise jeune, puisque l'établissement de Paris a été créé en 1958 dans le but d'assurer l'indépendance économique nationale dans le secteur énergétique.

L'établissement de Lyon a été ouvert en 1970, et celui de Saint-Nazaire en 1977. Il est utile de souligner que cette nouvelle structure n'est en rien assimilable à une réelle restructuration industrielle. Le seul point commun qui rapproche ces deux établissements est qu'il s'agit de deux sites de province.

**L'outil Technip est jeune, moderne et adaptable.**

## SITUATION FINANCIÈRE

Après le rachat de CLE, division ingénierie du groupe Creusot-Loire (rachat réalisé contre l'avis des élus, début 1984), et la prise en charge des pertes de cette société, Technip a terminé l'année 1984 sur un exercice faisant apparaître 1 milliard 421 millions de francs de pertes, qui compte tenu de besoins complémentaires liés à certains contrats et aux besoins 1985, a nécessité la mise en place de financements pour un montant total de près de 2 milliards de francs, soit 200 milliards de centimes. L'aide de l'Etat a permis qu'un protocole soit signé avec les actionnaires (Institut Français des Pétroles, Elf, CFP, Total et Gaz de France) et les banques. Donc, après l'apurement des pertes réalisées, le capital de Technip doit, dans les prochaines semaines, être porté à 300 millions de francs.

**La situation financière de Technip est rétablie.**

## SITUATION SOCIALE

En 1983, les effectifs respectifs de Technip et de CLE étaient de 2 800 et 1 200 salariés, soit 4 000 salariés auxquels s'ajoutaient en permanence 5 à 600 salariés extérieurs. Total : 4 600.

Le rachat de CLE a été suivi d'un cycle de licenciements,

et chez Technip et chez CLE, ramenant les effectifs de l'entité Technip-CLE à 2 860 aujourd'hui (2 234 + 626).

La direction générale projette pour fin 1985 de réduire encore ces effectifs pour atteindre moins de 2 200 salariés par la demande d'un nouveau plan de licenciements de grande envergure (430 suppressions d'emplois à Technip, et 310 à CLE). Ce plan s'appuie sur une estimation draconienne à la baisse de la charge de travail et sur une « restructuration » dont la principale conséquence est un accroissement du prix de l'heure, ce qui va à l'opposé du but à atteindre dans une conjoncture économique difficile.

Soulignons au passage que le nouvel organigramme Direction Générale préserve près de 100 postes de directions diverses, et que le plan industriel qui aurait logiquement dû définir cette « restructuration » se fait toujours attendre.

Cette succession de plans de licenciements est une fuite en avant permettant de couvrir les vrais responsables des erreurs de gestion passées.

**Pour les réductions d'effectifs, les salariés ont déjà payé.**

## SITUATION SPÉCIFIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT DE SAINT-NAZAIRE

Cette avidité à entamer le potentiel humain de la société, et qui se calcule sur la base primaire et anti-économique du prorata des effectifs de chaque établissement, rend celui de Saint-Nazaire très vulnérable.

Saint-Nazaire a eu sa création favorisée dans le cadre de la nécessité de diversification des activités en Basse-Loire. L'établissement a été prévu pour recevoir 550 salariés, afin d'en assurer sa pleine rentabilité. La pointe en effectifs a atteint 425 salariés en 1984. Le premier plan de licenciements de janvier 1985 a ramené ces effectifs à 368 fin septembre. Ce second plan, qui demande 51 nouvelles suppressions d'emplois, réduirait le chiffre à 317 salariés.

Atteindre ce seuil constituerait une hypothèque définitive sur l'avenir de l'établissement.

Technip Saint-Nazaire a un rôle important à jouer dans la dynamique industrielle régionale. Les besoins en développement et en modernisation des industries de la Basse-Loire qui disposent de l'atout supplémentaire que représente le nouveau statut de port franc, doivent inciter le pouvoir politique à maintenir et à développer la présence de notre activité.

Récemment, notre Direction Générale a regretté que les investissements locaux n'aient pas suivi son effort de décentralisation. Pour notre part, nous estimons que les aides accordées aux entreprises pour encourager leur décentralisation ne doivent pas conduire à une présence éphémère de celles-ci dans le seul but du profit.

**Nous ajouterons que les conséquences sociales directes pour le personnel licencié sont dramatiques. La situation des 38 licenciés de janvier dernier est éloquente à ce sujet : 6 seulement ont retrouvé un emploi en Loire-Atlantique.**

Tout affaiblissement, voire disparition, de l'établissement de Saint-Nazaire, au-delà du drame social engendré, représenterait un gâchis économique excessivement préjudiciable pour toute la région, et surtout compromettrait définitivement les efforts de diversification entrepris, et pour lesquels Technip servait et doit encore servir de modèle.

**Le combat des salariés de Technip Saint-Nazaire pour leur emploi dépasse largement le cadre de leur établissement.**